



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

N/Réf. : FN/DB/Décharges – 07.359

Besançon, le 2 octobre 2007

Monsieur le Président
C.C.A.L.L.
B.P. 15
25330 AMANCEY

Objet :

Réhabilitation des décharges communales : demande d'autorisation de procéder aux travaux sur les sites de catégorie B – Tranche 2

Monsieur le Président,

Au cours du comité de pilotage réuni le 27 septembre dernier auquel vous avez été convié, des travaux de réhabilitation ont été proposés par notre maître d'oeuvre, le groupement SYNORGANIS/REILE/PALITA/VALDECH.

En ce qui concerne la décharge située sur l'une de vos communes membres, les travaux de réhabilitation validés par le comité de pilotage vous sont rappelés ci-après :

Commune de : **AMANCEY**

Numéro du site : **25015-1**

Localisation : **Les frênelets – Canton de la Forêt**

Travaux validés par le comité de pilotage :

- ✗ **Reprofilage du talus et nivellement de la plateforme**
- ✗ **Fourniture et mise en oeuvre de terre végétale (stock sur place pris en compte)**
- ✗ **Végétalisation**

Comme il l'a également été évoqué lors du comité de pilotage, le SYBERT, par sa compétence « traitement des déchets », est chargé du programme de réhabilitation des décharges en lieu et place de ses membres et doit procéder au transfert des installations pour la durée des opérations de réhabilitation. Vous avez reçu dernièrement à cet effet un projet de convention tripartite à intervenir entre la Commune, votre Communauté et le SYBERT.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir :

- ***me confirmer votre accord pour la réalisation de ces travaux. Pour ce faire, vous voudrez bien me faire parvenir votre accord écrit, en relation avec la commune, avant le 19 octobre prochain. Trois exemplaires originaux de la convention vous seront dès lors adressés pour signature ;***
- ***m'adresser copie de l'arrêté de fermeture du site, si vous ne l'avez pas encore fait.***

« LA CITY »

J'adresse une copie de ce courrier au Maire de la commune concernée.

4, RUE GABRIEL PLANÇON

Melle Florence NEVERS, chargée du dossier, est à votre disposition pour toute information complémentaire.

25043 BESANÇON CEDEX

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.

TÉL. 03 81 21 15 60

Le Président du SYBERT,
Jean-Pierre MARTIN

FAX 03 81 21 15 61